



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique industrielle

Question écrite n° 68291

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie à propos des créations d'entreprise pour lesquelles des mesures ont été mises en oeuvre par le Gouvernement afin qu'elles soient facilitées. Malgré ces dispositions, les créations d'entreprise sont en baisse de 2,4 % par rapport à avril 2005, soit 25 058 entreprises créées en mai contre 25 684 en avril. Il en est de même pour les trois mois cumulés de mars, avril et mai qui totalisent un repli de 2,7 % par rapport aux trois mêmes mois de l'année 2004. Tous les secteurs sont concernés même ceux générant le plus de créations d'entreprise à savoir les services aux particuliers. Malgré ce constat la pérennisation des entreprises n'est nullement favorisée. Il en est ainsi de la PME spécialisée dans la mécanique de précision pour l'aéronautique, installée dans le département de la Loire, qui a mis au point des pièces pour l'Airbus A 380. En effet, le donneur d'ordre, le groupe Safran, dont l'État est le premier actionnaire, va faire fabriquer aux États-Unis les pièces élaborées par une entreprise française pour un grand projet européen. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer ce que le Gouvernement entend faire en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68291

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6361